L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.—NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 27 JANVIER 1852.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE,
N° 83, RUE DE CHARTRES.

Journal Officiel de l'Etat, du Conseil-Général et du Conseil de la Première Municipalité.

NOUVELLE-ORLEANS

MARDI MATIN, 27 JANVIER.

[illegible] nous a fait l'honneur de nous [illegible] à la place d'imprimeur d'Etat. Nous [illegible] nos amis des deux Chambres d'agréer [illegible] commencement. Reconnaissants de ce nouveau témoignage de bienveillance qu'ils nous font, nous nous efforcerons de justifier leur [illegible] en remplissant avec une exactitude [illegible] nos devoirs qui nous sont imposés.

Sénateur au Congrès des Etats-Unis.

[illegible] BENJAMIN a été élu hier par la Législature de la Louisiane Sénateur au Congrès [illegible] Etats-Unis, pour le temps restant à remplir [illegible] Mr. Downs, dont le terme expire le 3 mars [illegible] Nous ne connaissons pas encore les noms des électeurs [illegible] Mr. Benjamin.

Mr. Bayne, 25 janvier 1852.

[illegible] Sénat a commencé 3. Au deuxième [illegible] Mr. Benjamin a été élu hier par la Législature de la Louisiane Sénateur au Congrès [illegible] Mr. Campbell 1; voix [illegible] Mr. Benjamin est désigné candidat [illegible] Mr. Bayne.

[illegible] pour reconstituer la nomination de [illegible] Etat a été proposée.

[illegible] Mr. Bayne et Watterston ont [illegible] espèce avant hier [illegible]

[illegible] Mr. Bayne [illegible] Mr. Watterston [illegible] Mr. Bayne [illegible] Mr. Watterston